



## PONTIFICIUM OPUS A PROPAGANDA FIDEI

Secretariatus Internationalis

Via di Propaganda 1/c

00187 Roma, Italia

### DEMANDE DE SUBSIDE EXTRAORDINAIRE DE LA COLLECTE DE LA JOURNÉE MONDIALE DES MISSIONS

#### ZONE D'ENREGISTREMENT

(S'il vous plaît lire la cinquième page avant de remplir le formulaire en MAJUSCULE)

**TITRE DU PROJET: \*** .....

.....

**Lieu de réalisation du projet \*** .....

**Type de demande: \***

Première fois

Renouvellement de la demande

Réaffectation du Subside

Rectification de la demande

(Uniquement pour les nouvelles constructions) J'affirme et déclare que ce projet a reçu officiellement le permis de construire des autorités civiles  **Oui**

#### DEMANDEUR

**Nom: \*** ..... **Prénom: \*** .....

**Adresse: \*** .....

**B.P.: \*** ..... **District:** ..... **Code: \*** .....

**Ville: \*** ..... **Pays: \*** .....

**Email: \*** ..... **Email 2:** ..... **Téléphone: \*** .....

Nom du Superviseur du projet ..... **Email**.....  
(Si différent du demandeur)

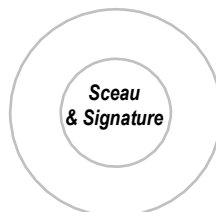
**Congrégation religieuse ou Institut:** .....

**Diocèse ou Archidiocèse: \*** .....

Signature et sceau de l'Ordinaire

Signature et sceau du Représentant Pontifical

.....



.....

Date .....

Date .....

\* Champs obligatoires à remplir.



**COÛT DU PROJET \*****SPÉCIFICATION DES DÉPENSES**

MONNAIE LOCALE

 US\$ /  EUR

Devis estimatif (murs, toiture, fenêtres, etc.)

1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
(S'il vous plaît inclure un devis détaillé et facture pro-forma) <b>Coût total</b>		

**PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET**

MONNAIE LOCALE

 US\$ /  EUR**Contribution locale: \***

(NB: proportionnée au coût total, mais pour les petits projets, il doit être au moins de 15%)

**Autres organisations impliquées dans le projet:**

a) Montant demandé à:

b) Montant accordé par:

Avez-vous reçu de l'aide pour ce projet de notre Œuvre dans le passé?  
Si oui, s'il vous plaît indiquer:

I) Date et montant:

II) Date et montant:

**Montant demandé à l'Œuvre Pontificale de la Propagation  
de la Foi \*****NB- La somme du plan du financement doit être égal au coût total du projet.**

## ZONE DEVELOPPEMENT \*

### PERSPECTIVES D'AUTO-FINANCEMENT

**Notre support étant extraordinaire (exceptionnel), quelles activités souhaitez-vous effectuer ou faites-vous, pour soutenir votre projet?: \***

.....

.....

.....

.....

.....

## ZONE D'ANNEXES

Ajouter les pièces requises:

- Recommandation de l'Évêque \***
- Description succincte du Diocèse \***
- Devis détaillé \***
- Plans des édifices\***
- Photos**
- Évènements et programmation / Autres**

## CONCLUSION

### **OBLIGATOIRE**

*Veillez faire approuver et signer le formulaire par l'Évêque, qui le transmettra au Nonce apostolique*

#### DEMANDE DE PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES ET COMMENTAIRES

Le Responsable du Projet/Requérant vous demande de pouvoir transmettre des photos et des commentaires à des fins de publication et de diffusion dans le portail [www.ppoomm.va](http://www.ppoomm.va), dans le respect des conditions d'utilisation dont il a pris pleine connaissance.

Le matériel photographique sera recueilli en conformité avec les lois en vigueur et ne présentera aucune valeur artistique, ne poursuivra aucune finalité commerciale ou de gain financier.

Les photographies seront la véritable trace de ce qui a été réalisé grâce aux Œuvres Pontificales Missionnaires, et serviront d'information pour les bienfaiteurs, le public et la population locale, pour laquelle elles constitueront des preuves historiques.

Les photos seront prises par le Responsable du Projet qui renonce dès maintenant à tout type de bénéfice, en faveur du projet.

#### DÉCLARATION SUR LE RESPECT, PAR LE PROJET, DES PRINCIPES DES OEUVRES PONTIFICALES MISSIONNAIRES ET DE LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS

Le Responsable du Projet/ Requérant déclare qu'il agira loyalement et en bonne foi dans la gestion du projet pour lequel il demande un financement; il s'engage à établir des relations d'impartialité, d'équité et de respect des employés et des fournisseurs; il appliquera des conditions de travail sûres et assurera la santé des lieux de travail.

Il déclare qu'il assurera la transparence des relations, avec des informations au niveau de compréhension des destinataires, ainsi que la cohérence de la gestion des activités avec les principes de non-discrimination

à base de nationalité, de religion, de race, d'identité sexuelle, des opinions politiques, des conditions personnelles et sociales; le respect de la dignité humaine, la morale et l'éthique; le respect des particularités des catégories vulnérables, les femmes, l'intérêt supérieur des enfants de moins de 18 ans, les personnes handicapées; l'égalité des chances et le respect de la vie privée, intime et familiale, l'honneur et la réputation de tous les participants, en particulier ceux faisant partie des catégories vulnérables.

Date: .....

Lieu: .....

Signature du Responsable du Projet/Requérant \*: .....

## NOTES

- L'Œuvre de la Propagation de la Foi a été fondée dans le but d'aider les jeunes Églises dans leurs programmes d'évangélisation, c'est ainsi que les projets sociaux, d'éducation (construction d'écoles) et de santé ne sont pas acceptés.
- Un responsable du projet doit être désigné sur terrain.
- Le formulaire doit être signé par le demandeur, l'Ordinaire du lieu et le Nonce Apostolique en y apposant leurs cachets officiels.
- Lorsqu'il s'agit de construction comprenant plusieurs édifices, chaque édifice doit constituer un projet et être présenté sur un seul formulaire de demande de subside extraordinaire. Les demandes non conformes à cette norme seront rejetées.
- Lorsqu'il agit d'une deuxième demande pour un projet déjà financé, il faut au préalable envoyer le rapport du premier subside accordé incluant des photographies si nécessaire. Il est souhaitable que ce rapport soit séparé de la nouvelle demande.
- Conformément à l'article 64 des Statuts des OPM, veuillez retourner la fiche d'accusée de réception du subside dès réception de la subvention. Prière d'envoyer également le rapport de réalisation une fois le projet terminé. Ils sont tous deux importants pour le contrôle budgétaire et l'animation missionnaire lors de l'organisation des futures collectes.
- Le fonds accordé doit être totalement et seulement utilisé pour le projet spécifique auquel il a été destiné. (Can. 1267 § 3).

## IMPORTANT

- **Tout projet** : doit inclure un **devis détaillé** et s'il s'agit d'une construction y inclure un **croquis** de la structure.
- **Tout projet de construction de plus de 30.000 \$/€**: doit aussi inclure un **plan architectural certifié**,
- **Tout projet de plus de 70.000 \$ / €**: inclure un plan de cofinancement afin de garantir son achèvement. Si le projet doit être réalisé en diverses phases, précisez le coût de chacune d'elle et son plan de financement.
- **Tout projet de plus de 100.000 \$ / €**: doit normalement être présenté en deux ou trois phases, avec devis détaillé de chacune et un plan de cofinancement. Chaque phase constitue un projet en soi et doit être présenté individuellement sur un formulaire de demande de subside extraordinaire. Avant de présenter la demande d'une nouvelle phase, il faut justifier le financement de la première et qu'elle soit effectivement réalisée.

- **Le subside extraordinaire accordé par le Conseil Supérieur de l'Œuvre Pontificale de la Propagation de la Foi, après examen de la demande, représente une contribution au fond de l'église locale à la réalisation du projet sans aucune obligation de renouvellement pour le futur.**
- **Ce formulaire, dûment rempli dans toutes ses parties, doit être envoyé par l'intermédiaire du Représentant pontifical au Secrétaire général de l'Œuvre Pontificale de la Propagation de la Foi (Via di Propaganda 1/c - 00187 Rome, Italie) où il doit parvenir avant, et non après, le 15 décembre.**



*Le Fonds Universel de Solidarité pour le financement des projets est le fruit des offrandes recueillies durant la Journée Missionnaire Mondiale qui a été instituée par le Pape Pie XI en 1926 et est célébrée l'avant-dernier dimanche d'octobre. Le Pape Jean-Paul II a déclaré qu'il est «La Journée mondiale des Missions destinée à sensibiliser les fidèles au problème missionnaire mais aussi à recueillir des fonds. est un rendez-vous important dans la vie de l'Église car elle enseigne comment donner: dans la célébration eucharistique, c'est-à-dire comme offrande à Dieu et pour toutes les missions du monde.». (RM, 81) Il a également déclaré: «Les offrandes qui sont collectées sont destinées à un fonds commun de solidarité distribués, au nom du Pape, par l'Œuvre de la Propagation de la Foi, parmi les missions et les missionnaires du monde entier.» Chaque année, les besoins de l'Église catholique dans les missions grandissent et des nouveaux diocèses sont érigés en raison de l'accroissement du nombre de personnes qui cherchent à entendre le message du Christ. C'est pourquoi l'engagement des catholiques du monde entier à l'action missionnaire est un besoin si urgent. Les offrandes de catholiques de votre paroisse et de votre diocèse, durant la Journée Missionnaire Mondiale et tout au long de l'année, sont distribuées par l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le monde entier. Les demandes d'aides sont présentées pour la réalisation des programmes catéchétiques. L'apostolat des communautés religieuses l'acquisition des moyens de communication et de transport, la construction de chapelles, d'églises, des presbytères et des centres pastoraux. Ces besoins sont financés par les fonds recueillis chaque année.*

*"Pour aimer sans mesure ... sans fin." Vénérable Pauline Marie Jaricot qui eut l'intuition et institua l'Œuvre de la Propagation de la Foi fondée en 1822. Découvrit sa vocation de devenir missionnaire de l'amour de Dieu. Elle fut convaincue "qu'aider véritablement les autres c'est les amener à Dieu."*